

ENJEUX

Ile-de-France

L'économie francilienne en bref

L'ILE-DE-FRANCE, ÉTOILE DU CINÉMA

Avec ses 195 communes équipées de cinémas, et 20 % des fauteuils existant au plan national, l'Ile-de-France réalise à elle seule 28 % des entrées du cinéma français. Si elle est sans conteste la région n°1 du cinéma, c'est aussi grâce à ses entreprises, parmi les meilleures au monde, dans les industries techniques en particulier, et à son capital humain riche de compétences recherchées. Mais cette filière créatrice de nombreux emplois dans la région cache de nombreuses disparités selon les activités.

UN TERRITOIRE TRÈS SPÉCIALISÉ DANS LE CINÉMA

L'Ile-de-France occupe une place prépondérante dans la filière cinéma en France, et toutes les activités y sont largement représentées : on y recense un quart des cinémas français, la moitié des éditeurs-distributeurs vidéo, 68 % des sociétés de post-production et de distribution de film, et 82 % des sociétés de production. Surtout, si l'on prend en compte les effectifs, plus de 80 % des salariés de la production, post-production, distribution et édition-distribution vidéo travaillent en Ile-de-France. Plus de 30 % des salariés des cinémas français sont situés en Ile-de-France.

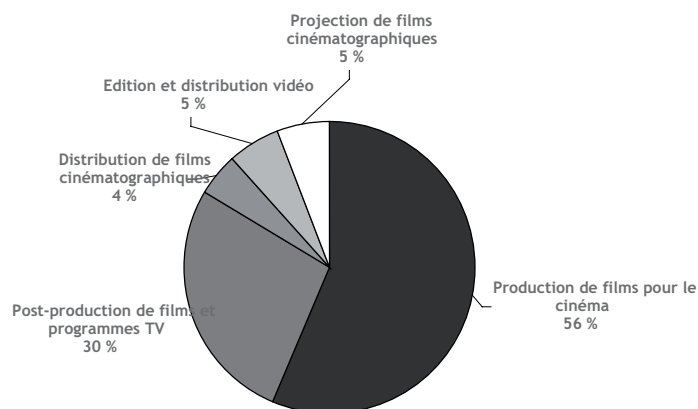
L'Ile-de-France dispose de nombreux atouts pour attirer les tournages étrangers : des décors et sites au puissant potentiel cinématographique (1 500 répertoriés au total), un accès aux tournages dans des lieux prestigieux (Louvre, Versailles,...), un réseau de transport performant, et la proximité d'un aéroport international majeur, à la différence de ses concurrents directs, Pinewood dans le Grand Londres et Babelsberg dans le Brandebourg.

Surtout, l'Ile-de-France présente une concentration importante de techniciens et d'artistes disponibles, grâce aux systèmes d'assurance-chômage et formation des intermittents du spectacle, ainsi que des formations reconnues - l'ENS Louis Lumière à la Plaine Saint-Denis, l'École nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Femis) à Paris, Gobelins Ecole de l'image à Paris et Noisy le Grand, INA Expert à Bry sur Marne, le Campus de la Fonderie de l'image à Bagnolet- et à des centres de recherche- le GRM de l'INA (centre de recherche sur le son), Lissi (Laboratoire Images, signaux et systèmes intelligents...) dans le Val-de-Marne.

UNE FORTE SPÉCIALISATION DU NORD-EST PARISIEN DANS LES INDUSTRIES TECHNIQUES

En 2011, la filière cinéma en Ile-de-France regroupe 6 663 établissements. Plus de la moitié sont des sociétés de production, et un quart des établissements de postproduction (montage, postsynchronisation, doublage, sous-titrage, effets spéciaux,...). Les activités de la filière sont présentes essentiellement à Paris et en petite couronne.

Part des différentes activités en nombre d'établissements en Ile-de-France en 2011



Sources : Sirene, 2011

Les activités de production sont concentrées dans des localisations de prestige de l'Ouest parisien, et près des diffuseurs (Paris 8ème, Champs Elysées), 16ème, 17ème arrondissements, Boulogne-Billancourt et Neuilly. Mais depuis quelques années, même les activités de production, poussées par la hausse du foncier et des loyers, commencent à s'implanter aussi au Nord de la capitale, où se trouvent les industries techniques.

En effet, ces dernières sont concentrées dans le Nord-est parisien : en Seine Saint-Denis à la Plaine-Saint-Denis, là où Luc Besson vient d'installer sa Cité du cinéma, Montreuil, Saint-Ouen et Epinay sur Seine, ainsi que dans le Val-de-Marne à Bry sur Marne, Joinville, dans les Hauts-de-Seine à Issy-les Moulineaux et Saint-Cloud. Le Pôle audiovisuel du Nord Parisien, créé en 2002,

réunit le département de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune et la ville de Saint-Ouen. En raison de la présence sur son territoire de nombreuses infrastructures techniques de nature variée (plateaux de tournage, loueurs de matériel et prestataires de post-production), le Nord parisien a été identifié comme pôle d'excellence à vocation mondiale du pôle de compétitivité Cap Digital. Celui-ci encourage les innovations et les convergences entre les activités spécialisées dans les contenus numériques.

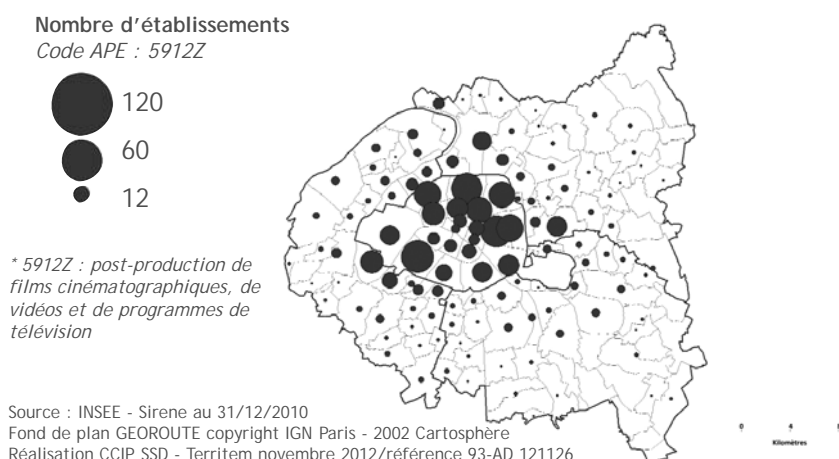
Les éditeurs vidéo sont quant à eux regroupés en Ile-de-France alors que les presseurs sont en province. En effet, à l'origine, l'édition vidéo était surtout le fait de sociétés internationales qui choisissaient une implantation dans la capitale pour des questions de représentation.

UN TISSU COMPOSÉ DE TPE ET DE QUELQUES GRANDS GROUPES

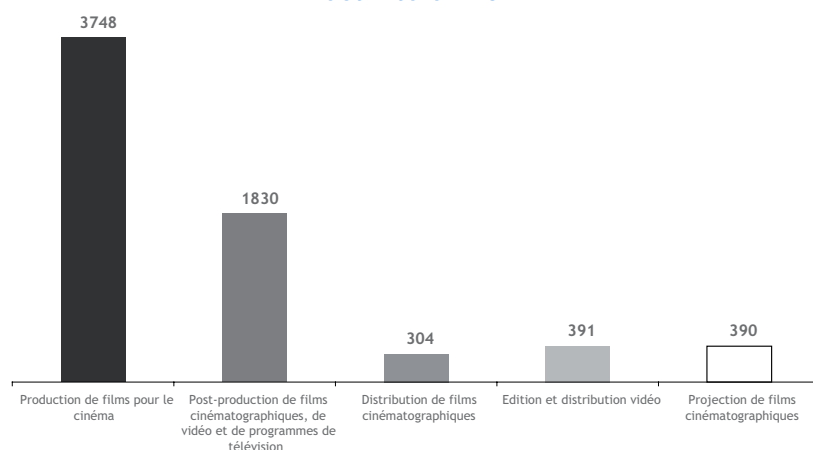
La filière du cinéma est traditionnellement présentée comme un oligopole à frange, avec trois acteurs majeurs de stature internationale, Pathé, Gaumont et UGC, et de nombreuses petites entreprises indépendantes. Le secteur de la production est structurellement atomisé : une poignée d'entreprises produit plus de 5 films par an, tandis que plus d'une centaine d'autres ont produit chacune un film.

Les sociétés de production sont de très petites structures : les trois quarts d'entre elles n'ont aucun salarié. En effet, la production de films reste globalement une activité artisanale : beaucoup de structures sont créées à l'occasion d'un projet de film précis et cessent leur activité quand celui-ci est terminé. Les sociétés de post-production sont également de très petites structures spécialisées dans un domaine (effets spéciaux, doublage, etc) : près des trois quarts d'entre elles n'ont aucun salarié. Seules 5 % ont plus de 20 salariés. C'est ainsi qu'on trouve un ou deux grands acteurs (Euromedia, Technicolor), une dizaine d'entreprises de taille moyenne, et une myriade de petites structures. Beaucoup moins nombreux, les établissements de distribution de films, d'édition-distribution vidéo, et les cinémas (projection) n'ont également que peu de personnel salarié. Ainsi la caractéristique principale du secteur est-elle sa diversité et son morcellement, même si le nombre important d'établissements de production et de post-production témoigne de la vitalité des initiatives, favorisée par la baisse du ticket d'entrée dans le domaine induite par le numérique, et la dérèglementation du secteur. La petite taille des entreprises les rend fragiles, les soumet aux aléas de la conjoncture et constitue une faiblesse intrinsèque dans une

Post-production : nombre d'établissements par commune en 2011 Paris et Petite couronne



Filière cinéma en Ile-de-France : nombre d'établissements par activité en 2011



Sources : Sirene, 2011

optique de développement et de pérennisation, faute d'un volume d'activité suffisant.

Un des enjeux importants de ce secteur est d'ailleurs de préserver l'équilibre entre acteurs de taille mondiale et TPE, leurs intérêts étant en effet souvent divergents. En 10 ans, le nombre de sociétés de production a augmenté de près de 60 % : il s'agit en effet d'un secteur très créatif, mais les structures ne dépassent parfois pas le cadre d'un seul projet, et disparaissent à la fin du projet. Ce sont surtout les industries techniques qui ont vu leur nombre d'établissements fortement augmenter (+ 128 %) : en effet, les technologies numériques ont donné naissance à un ensemble de structures sur des créneaux très étroits, où les sociétés franciliennes ont su faire valoir leur savoir-faire. La création du statut d'auto-entrepreneur a également favorisé la création de petites structures à partir de 2009.

Les données de Pôle emploi qui répertorient les emplois salariés identifient 13 500 emplois pour les codes NAF étudiés au 31/12/2010. Avec 5 537 salariés fin 2010, ce sont les sociétés de post-production qui sont les plus gros employeurs de la filière cinéma : elles emploient 41 % des effectifs salariés alors qu'elles représentent 31 % des établissements. Les cinémas emploient 23 % des effectifs, un peu plus que les sociétés de production qui pourtant représentent 56 % des

établissements : en effet beaucoup de sociétés de production sont des entreprises unipersonnelles dédiées à la réalisation d'un film. Edition-distribution vidéo et distribution de films n'emploient que 7 et 8 % des effectifs.

Depuis 2000, les effectifs de la filière cinéma en Ile-de-France ont modérément augmenté (+ 9 % pour l'ensemble de la filière), mais chaque activité a évolué de façon contrastée : + 9 % pour la production, + 7 % pour la distribution et les cinémas. C'est la post-production qui a connu la plus forte hausse des effectifs (+ 19 %). Seule l'édition-distribution vidéo a enregistré une baisse de 18 %, liée à la concentration croissante des entreprises.

UN SECTEUR FORTEMENT EMPLOYEUR D'INTERMITTENTS DU SPECTACLE

La plupart des entreprises de cinéma de production et de post-production fonctionnent avec des intermittents du spectacle, artistes comme techniciens, qui constituent l'essentiel des effectifs, mais leur nombre est difficile à quantifier avec précision : ils seraient au nombre de 110 700 en 2011 dans la région pour la filière cinéma-audiovisuel. En effet, ces structures travaillent essentiellement par mode projet : chaque projet peut occasionner jusqu'à deux ans de travail. Les sociétés recrutent par CDD d'usage autant que de besoin, pour la

durée du projet, puis ne conservent en emplois permanents que les fonctions intermédiaires-clés : chef de projet, directeur artistique, responsable studio, etc. Les variations importantes d'effectifs, passant de quelques permanents à des centaines de personnes jusqu'à la livraison de la production, puis revenant au niveau de départ, posent aux entreprises du secteur d'importants problèmes de locaux. Le régime d'indemnisation des intermittents du spectacle fait parfois l'objet de critiques pour les abus qui y sont liés, tant du fait des salariés que des entreprises (salariés travaillant pour des entreprises de manière non déclarée tout en étant indemnisés par le régime pour chômage) et par son caractère extrêmement coûteux. Il offre cependant une flexibilité bienvenue, qui permet de gérer le caractère temporaire des projets et les creux d'activité inhérents au domaine artistique. Ce statut est devenu vital aux entreprises du secteur, en diminuant leurs frais de personnel. Mais victime de son succès, il doit être renégocié et trouver de nouvelles sources de financement. Sur le plan de la formation également, l'AFDA, Fonds d'Assurance Formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs gère la formation des intermittents, afin de veiller à leur employabilité : il s'agit là d'un point fort du secteur car les intermittents sont très régulièrement formés. Ils restent ainsi constamment opérationnels en suivant l'évolution des techniques, ce qui est indispensable dans les domaines de l'animation, des effets spéciaux, et plus globalement des techniques liées au numérique. Les intermittents ont également joué le rôle de variable d'ajustement lors de la crise de 2008 et ses répercussions : c'est presque exclusivement cette catégorie de population qui a été touchée par les baisses d'effectifs du secteur. Sans concurrente au plan national,

Paris capitale du cinéma

	Paris	Part Paris/IDF	Part Paris/France
Population (millions)	2,181	19 %	4 %
Entrées (millions)	27,67	48 %	13 %
Recettes guichets (M€)	186,022	49 %	14 %
Recette moyenne/entrée (M€)	6,72		
Indice de fréquentation*	12,68		
Séances (milliers)	712	43 %	10 %
Taux d'occupation des fauteuils**	20,05 %		
Etab. actifs	84	28 %	28 %
Ecrans actifs	363	36 %	36 %
Fauteuils	70 140	34 %	34 %
Etab art et essai	38	24 %	24 %
Multiplaxes	7	27 %	27 %
Etab. numériques	32	38 %	38 %

* rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique donnée.

** rapport entre le nombre d'entrées et le nombre de places disponibles.

Source : CNC, 2012

et parmi les meilleures au plan mondial, la filière cinéma francilienne s'appuie sur une vraie richesse d'initiatives, ainsi que des compétences de très haut niveau appréciées dans le monde entier. Elle mêle grands opérateurs et structures artisanales, et selon les activités et le type d'acteurs, les réalités et problématiques se révèlent très différentes. Aujourd'hui l'urgence se situe du côté des industries techniques dont les difficultés accrues par les délocalisations de tournage risquent d'entraîner une perte des savoir-faire qui constituent un avantage concurrentiel crucial.

De plus, la nouvelle donne induite par la mondialisation, le piratage, l'arrivée des géants de l'internet inquiètent les professionnels, l'exemple de l'industrie musicale constituant l'anti-modèle par excellence. Aujourd'hui l'Union Européenne envisage de remettre en cause l'exception culturelle, et des critiques s'élèvent contre certains excès du modèle français, qui a néanmoins permis la sauvegarde d'une production nationale nombreuse, riche et diversifiée, exception notable dans le paysage cinématographique européen.

Bénédicte GUALBERT (CROCIS)

Cette étude porte sur la filière cinéma, identifiée par l'INSEE sous les codes d'activité suivants :

- 5911C Production de films pour le cinéma
- 5912Z Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
- 5913A Distribution de films cinématographiques
- 5914Z Projection de films cinématographiques
- 5913B Edition et distribution vidéo

Pour en savoir plus :

Ce document est une synthèse d'une étude plus importante : "Le cinéma, une filière d'excellence pour l'Ile-de-France", Les cahiers du CROCIS, n°38, novembre 2012

- FICAM, Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia, 11/17, rue de l'Amiral Hamelin, 75783 PARIS Cedex 16 <http://www.ficam.fr>
- FNCF, Fédération nationale des cinémas français
15, rue de Berry, 75008 Paris www.fncf.org
- FNDF, Fédération Nationale des Distributeurs de Films, 74, avenue Kleber, 75016 Paris <http://www.fndf.org/>
- APC, Association des Producteurs de Cinéma 37 rue Etienne Marcel - 75001 Paris <http://www.cspf.fr/>
- "Observatoire de la production audiovisuelle et cinématographique en Ile-de-France", Commission du film d'Ile-de-France-Groupe Audiens, avril 2012
- "Focus, le guide des industries techniques de la création", FICAM, 2012
- "La production cinématographique en 2011", CNC, 2012

CROCIS - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08

tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Chargée de Mission : Martine DELASSUS
- Industrie - Démographie d'entreprise : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICQ ; Carole UZAN
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET

Directeur de la rédaction : Jean-Louis SCARINGELLA

Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT

Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source

Dépôt légal : avril 2013 ISSN : 1266-3255